



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Vers un renforcement de la politique de soutien à l'innovation

Le Conseil d'Etat, sur proposition du Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS), va soumettre au Grand Conseil une série de mesures visant à renforcer la politique d'innovation dans le canton. Il s'agit notamment de créer un Fonds de soutien à l'innovation à hauteur de 50 millions de francs et de donner naissance à une nouvelle entité issue de la fusion du Développement économique - Canton de Vaud (DEV) et d'Innovaud. Le but est de conjuguer la promotion des investissements étrangers et la promotion de l'innovation afin de cibler encore davantage les besoins de l'écosystème vaudois, ainsi que ceux des entreprises, qu'il s'agisse d'entreprises étrangères désireuses de s'implanter sur territoire vaudois, de nouvelles start-ups qui démarrent ou de PME qui innovent et se développent.

Sur proposition du département de l'économie de l'innovation et du sport (DEIS), le Conseil d'Etat va soumettre prochainement au Grand Conseil une série de mesures visant à renforcer la politique d'innovation dans le canton, en accroissant sa dimension stratégique. La promotion des conditions-cadres générales ne suffit plus ; la mise en réseau des talents, des hautes écoles, des centres de recherche et des entrepreneurs est au centre du processus de promotion de l'innovation. En outre, il s'agit de donner une impulsion nouvelle à la gouvernance du développement économique du canton. Après avoir consulté de manière large les principaux partenaires concernés au sein de l'écosystème, il est proposé trois mesures concrètes: la création d'un nouvel organisme de soutien à l'innovation, tel que prévu dans le programme de législature, issu de la fusion du DEV (agence de promotion des investissements étrangers) et d'Innovaud (agence de promotion de l'innovation) ; la mise sur pied d'un Conseil stratégique à l'innovation ; enfin la création d'un Fonds de soutien à l'innovation.

La concrétisation de la fusion du DEV et d'Innovaud est le fruit d'une réflexion menée de manière coordonnée entre le Service de la promotion de l'économie et les deux organismes directement concernés. Ainsi, et sous réserve de la validation de cette fusion par les assemblées générales des deux entités concernées, la stratégie de promotion des investissements étrangers sera dorénavant focalisée sur l'innovation et ciblera des domaines porteurs pour le canton en termes de développement économique, comme l'oncologie, les foodtech ou encore la cybersécurité.

L'efficacité stratégique et organisationnelle des deux entités sera renforcée en regroupant les ressources humaines et financières dans une structure unique, réunie sur un même lieu. Cette nouvelle entité a pour but de devenir un véritable « catalyseur » des projets d'innovation au sein de l'écosystème vaudois ; elle collaborera étroitement avec le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation qui devrait se voir doté de moyens supplémentaires au travers du lancement d'un nouveau Fonds de soutien à l'innovation.

Ce futur Fonds devrait s'articuler autour de cinq axes de soutien prioritaires : l'innovation collaborative, l'économie numérique (digitalisation du tissu économique), le financement des start-ups et scale-ups, notamment pour l'industrialisation et la commercialisation de nouvelles technologies dans le canton, les parcs d'innovation et incubateurs, ainsi que la promotion internationale, en particulier pour renforcer la visibilité de l'écosystème vaudois d'innovation, de même que les réseaux d'affaires des PME et start-ups innovantes.

Ce Fonds se verrait doté d'un montant total d'au moins 50 millions de francs, financé par l'enveloppe des préfinancements dédiée à l'innovation, à la diversification économique, ainsi qu'au développement et à la promotion d'une économie durable. Cette enveloppe, qui s'élève à 75 millions au total, a été validée par le Conseil d'Etat dans le cadre de la présentation des comptes 2017. Ce Fonds devrait déployer ses effets sur une période d'au minimum cinq ans et d'au maximum 10 ans. Sa création étant de la compétence du Grand Conseil, il fera donc l'objet d'un projet de décret qui sera soumis au Conseil d'Etat cet automne puis au Parlement cantonal afin qu'il en débattenne durant le premier semestre 2020.

Position du Comité du DEV :

Le DEV est l'organisme en charge de la promotion des investissements étrangers (implantations d'entreprises) dans le Canton de Vaud. Le Comité du DEV soutient le projet de fusion avec Innovaud, à l'unanimité de ses membres. Il se réjouit du maintien de la future entité sous le régime d'une association de droit privé. Il souhaite que le regroupement proposé s'inscrive dans une perspective plus large de rassemblement des acteurs de la promotion économique et de l'innovation, d'une part, et de collaboration renforcée avec le SPEI, d'autre part. Ceci pour favoriser le développement de l'écosystème économique et d'innovation vaudois. Le Comité du DEV compte sur ses membres pour qu'ils continuent à accorder leur confiance et leur soutien à la future entité.

Position du Comité d'Innovaud :

Innovaud est l'organisme en charge de la promotion de l'innovation dans le Canton de Vaud. Le Comité d'Innovaud soutient également le projet de fusion avec le DEV à l'unanimité de ses membres. Il souhaite que la nouvelle structure puisse conserver agilité et dynamisme dans ses prestations de soutien aux entreprises innovantes vaudoises. Ceci est essentiel pour contribuer à la pérennité du tissu économique vaudois.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 mai 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIS, Andreane Jordan Meier, cheffe du Service de la promotion de l'économie et de l'innovation

DEIEP, Raphaël Conz, chef de service, Service de la promotion de l'économie et de l'innovation,
[raphael.conz\(at\)vd.ch](mailto:raphael.conz(at)vd.ch)

Manuel Leuthold, Président, Développement économique Canton de Vaud (DEV)

Jean-Frédéric Berthoud, directeur du DEV

Rémi Walbaum, Président, Association Innovaud

Patrick Barbey, directeur, Innovaud